

La diglossie en Algérie et son évolution

Résumé

L'Algérie vit une situation linguistique caractérisée par la diglossie. Le concept de diglossie appliqué à la réalité algérienne appelle des précisions. Une réflexion approfondie autour de la situation diglossique en Algérie, de ses répercussions sur tous les plans, en particulier dans le domaine du savoir et de l'éducation, dans celui de l'information et de l'expression, s'impose ainsi qu'une description de son évolution et de son aboutissement actuel.

Y. BENMAYOUF
Département des
Langues Etrangères
Université Mentouri
Constantine, Algérie

1. DEFINITION

Avant d'évoquer la situation diglossique en Algérie et son évolution, intéressons-nous à la définition donnée à la diglossie. Le terme de diglossie est associé à un nom, celui de Ferguson qui aura été un des premiers à proposer une définition en partant de l'observation de la réalité linguistique telle qu'elle se présente, notamment dans le monde arabe. Déjà en 1959, Ferguson écrivait: «*Diglossia is a relatively stable language situation in which in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard) there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the vehicle of the large and respected body of written literature, either of an earlier period or in an other speech community, which is learned largely by formal education and is not used by any sector of the community for ordinary conversation*». (1)

Pour Ferguson donc, la diglossie est une situation linguistique relativement stable où, en plus de la ou des variétés (linguistiques) acquises en premier, on trouve une variété superposée, divergente et hautement codifiée, souvent plus

ملخص

تعيش الجزائر حالة لغوية متميزة تمثلها ظاهرة "ثنائية اللغة" الخاصة بالواقع الجزائري والتي تحتاج إلى تفسير ووضوح من خلال التفكير المعمق حول وصف هذه الظاهرة ومعرفة أسبابها وكيفية تطورها وإنعكاساتها على المجالات التربوية والمعرفية والإعلامية واللغوية في الجزائر.

complexe au niveau grammatical, et qui est le support d'une vaste littérature écrite et prestigieuse. Cette variété est généralement acquise dans le système éducatif et utilisée le plus souvent à l'écrit ou dans des situations formelles du discours. Elle n'est cependant utilisée par aucun groupe de la communauté dans la conversation courante. C'est ce que traduit Abou Selim pour décrire la situation dans les pays arabes, en ces termes :

«Nous pensons, parlons chantons, faisons oraison, dorlotons nos enfants, chuchotons à l'oreille de ceux que nous aimons, nous entendons avec ceux que nous voulons, insultons ceux que nous voulons, en une langue parlée, facile, coulante, tandis que lorsque nous nous trouvons dans des situations officielles, comme lorsqu'un de nous est professeur ou prédicateur, avocat ou speaker à la radio ou conférencier dans une salle d'études, nous devons parler une langue différente de celle de la vie courante, langue à déclinaisons, complexe, fort exigeante en matière de constructions et d'expressions.» (2)

En Algérie, la diglossie est apparue en 1962, à l'indépendance, avec la politique d'arabisation et l'adoption de l'arabe classique comme langue nationale et officielle. Il s'agit d'une situation de coexistence de deux variétés de la même langue, en l'occurrence l'arabe: une variété classique et une variété dialectale qui n'ont pas le même statut, qui sont employées dans des espaces différents, dans des situations de communication différentes et qui suscitent des sentiments, des attitudes et des représentations différentes.

2. ARABE CLASSIQUE, ARABE DIALECTALE

Il s'agit des sentiments entretenus par les sujets parlants à l'égard des deux variantes de l'arabe en Algérie. La plupart des membres de la communauté linguistique algérienne s'accorde pour dire que la variété classique et littéraire est supérieure à la variété dialectale pour plusieurs raisons :

- l'arabe classique est lié au sacré. C'est dans cette variante que le Coran a été révélé au prophète. Mieux que cela, de langue du sacré, la grande majorité des musulmans et des algériens font de l'arabe classique une langue purement et simplement sacrée. Cette situation explique tous les autres attributs et qualificatifs associés à cette variante notamment celle d'être une langue pure.

- l'arabe classique hérite d'une tradition grammaticale et littéraire incontestable. La littérature arabe classique et particulièrement la poésie arabe anté et post islamique a une place incontestable dans le patrimoine littéraire universel. De ce fait on attribue à cette variante une valeur esthétique exceptionnelle. Héritage littéraire, héritage scientifique, héritage intellectuel et spirituel sont associés à la variante classique qui est aussi une variante écrite et cela depuis toujours. L'écrit dans le monde actuel représente alors son atout majeur puisqu'il permet à cette variante d'investir les espaces de l'école, de l'édition, de la presse pour ne citer que cela et donc de réunir les conditions objectives de son épanouissement et de sa promotion.

En contre partie, la variante dialectale ne jouit d'aucun prestige. elle subit le handicap de l'oralité dans un monde caractérisé par l'importance de l'écrit. ce handicap pourrait être dépassé si une tentative ou des efforts individuels ou institutionnels avaient pour objectif d'adapter l'alphabet arabe à cette variante. A ces différences de prestige et de représentation s'ajoute une position officielle différente face aux deux variantes de

l'arabe.

Il y' a reconnaissance de la variante classique et négation de la variante dialectale, utilisation de l'une dans les institutions et le discours officiel et exclusion de l'autre, statut de langue officielle et nationale pour l'une, absence de statut pour l'autre, politique de valorisation et de promotion pour l'une et politique de dévalorisation pour l'autre.

3. SUR LE PLAN LINGUISTIQUE

Variante classique et variante dialectale correspondent à deux codes linguistiques qui remplissent les mêmes fonctions, essentiellement les fonctions de communication et d'expression. Sur le plan scientifique, nous retrouvons pour les deux variantes les mêmes niveaux de structuration de la langue, à savoir un système phonétique phonologique, un système grammatical, un système morpho-syntaxique et un système lexical et sémantique. Sur le plan linguistique, on ne peut parler ni de supériorité ni d'infériorité, ni de présence ou d'absence de règles, ni de pauvreté ni de richesse. La seule différence entre les deux variantes est celle du statut accordé à l'une et à l'autre pour des intérêts bien compris.

Notre modeste réflexion présente se propose d'enrichir la définition de la diglossie à la lumière des observations de la réalité algérienne. Elle se propose aussi de soulever la question des répercussions de cette situation sur la société algérienne en évoquant brièvement son impact sur la formation et dans le domaine de l'expression artistique. Enfin, elle se propose d'évoquer l'évolution de cette situation créée en 1962 et son aboutissement actuel.

Concernant les définitions proposées et retenues à ce jour on peut affirmer qu'elles pèchent par leur caractère schématique et simplifiant. Une définition simpliste de la diglossie pose en elle-même des problèmes théoriques qu'il faut élucider. Si nous reprenons la définition de Ferguson qui postule l'existence de deux pôles linguistiques (deux variantes linguistiques) on peut affirmer que la variante dialectale ne correspond pas à un code unique, homogène et standardisé. Il s'agit, en fait, d'une abstraction qui occulte toutes les différences régionales, idiolectales. C'est, en somme, l'ensemble des parlers dialectaux régionaux algériens qui permet de dégager une forme identifiée comme étant le dialectal algérien. Le même problème se pose pour la variante superposée. Quelle variante retenir ? celle d'un arabe classique "pur", pratiqué par certains puristes numériquement très peu nombreux, ou d'un arabe classique modernisé ou moderne ?

De plus, la définition de Ferguson comme celle d'Abou Selim n'évoquent pas les relations possibles (de concurrence, de coexistence pacifique, de complémentarité ou de conflit) entre les deux variantes. Elles ne soulèvent pas non plus la question de l'évolution d'une situation diglossique, pas plus qu'elle ne traitent de sa dynamique.

Les répercussions de cette situation diglossique en Algérie sont nombreuses et de formes diverses. Nous n'évoquerons, à titre d'exemple, dans cet article, que celles qui affectent le système éducatif, pédagogique, et l'univers de l'expression artistique, en particulier le théâtre.

Sur le plan pédagogique, parmi les causes de déperdition scolaire on évoque rarement sinon jamais, à tort, la diglossie. Pourtant les élèves de l'enseignement

primaire, moyen, secondaire et même les étudiants du supérieur, sont confrontés à deux systèmes lexicaux, grammaticaux, apparentés certes mais concurrents : *«Les élèves... vivent un drame, constate M. Amghar ; en effet, les enfants n'utilisent en classe que l'arabe authentique mais une fois rentrés à la maison, ou dans la rue, ils ne peuvent plus utiliser leurs mots pour illustrer leurs cas... le petit élève est obligé de dire "mistara" à l'école et "rigla" à la maison. Le petit élève n'est évidemment pas conscient de sa situation linguistique mais il peut déjà, à son niveau, constater que quelque chose ne va pas entre l'école, d'un côté, et la maison, de l'autre.»*

Disons que cette parenté génétique entre les deux variantes de l'arabe pose plus de problèmes qu'elle n'en résout, car il est bien connu des psychologues et des pédagogues qu'il est plus facile d'apprendre deux choses (par voie d'extension, deux langues) différentes, comme apprendre à nager et à conduire, que d'apprendre deux choses (ou deux langues) ressemblantes, comme apprendre à écrire tantôt avec la main gauche tantôt avec la main droite ou à conduire tantôt à gauche tantôt à droite.

Dans le vaste domaine de l'expression artistique, on ne peut que relever une situation de déchirement, de compromis et de troubles à tous les niveaux. A titre d'exemple, le théâtre algérien a commencé à souffrir de la situation des années 1920, donc bien avant l'indépendance nationale. Arlette Roth relève que dès sa naissance, c'est-à-dire dès 1920-23, le théâtre algérien s'est affronté à un problème de taille, celui du choix de la langue. *«Le problème le plus épineux et le plus controversé que durent résoudre les animateurs du théâtre algérien fut assurément le choix de la langue. Allait-on, à supposer qu'on en fût dès l'abord capable, créer un répertoire et former des comédiens en langue classique, pour toucher une petite élite cultivée noyée dans une masse de spectateurs plus ou moins analphabètes ou du moins très peu familiarisés avec la langue littéraire ?*

Seuls quelques lettrés étaient aptes à apprécier pleinement un spectacle en langue classique. Allait-on au contraire, dans un souci d'efficacité et pour toucher un plus large public, jouer en arabe dialectal ?» (3)

L'histoire du théâtre algérien se confond en fait avec le problème du choix de l'une ou l'autre des deux variantes de l'arabe. Souvent on alla, par désespoir, jusqu'à adopter des compromis que Mahieddine Bachtarzi, le père du théâtre algérien, baptise de "marqueterie littéraire".

« Dans les scènes à comique facile, affirme Bachtarzi, nous avons laissé la place à l'arabe vulgaire mais pour les dialogues plus relevés (dialogues d'amour, conversations de personnages occupant une certaine situation sociale) nous nous sommes servis de l'arabe littéraire ». (4)

Relevons qu'aucune étude n'est consacrée ni à l'étude de la diglossie en Algérie ni surtout à ses répercussions à tous les niveaux de la vie sociale, et qu'il devient urgent et nécessaire de l'envisager.

Quant aux relations qu'entretiennent les deux variantes de la réalité algérienne, on peut difficilement les qualifier de conflictuelles au sens donné par le Congrès de Cultura Catalana en 1978 à cette question pour qui *« il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de domination vont de celles qui sont clairement répressives à celles qui sont tolérantes*

sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique. Un conflit linguistique peut être latent ou aigu selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente». (5)

En situation de conflit, il y a soit normalisation (la langue dominée fait disparaître la langue dominante, ce qui équivaut à un échange de pouvoir) soit substitution (la langue dominante fait disparaître la langue dominée).

En Algérie, la diglossie ou coexistence des deux variantes, n'a abouti ni à la normalisation telle qu'elle vient d'être définie, ni à la substitution mais plutôt à l'émergence d'un code intermédiaire que l'on appellera l'arabe médian.

La question de la naissance du médian soulève la question du décalage pouvant exister entre la prédication, la planification linguistique et la réalité.

La planification linguistique en 1962, par le pouvoir politique, a envisagé le remplacement d'un idiome en l'occurrence l'arabe algérien dialectal, par un autre, l'arabe classique. La réalité a répondu à cela par l'émergence d'une forme nouvelle qui puise son contenu et sa forme dans les deux variantes initiales. Aujourd'hui, la diglossie est définitivement remplacée par une triglossie et, à la limite, par une monoglossie en devenir. Elle est remplacée par une situation de continuum linguistique. En effet, le mythe d'une situation à deux variantes (proche de la schizophrénie) tend à disparaître, cédant le pas à une situation où les deux variantes sont les deux parlars d'un spectre, d'un continuum de variétés de discours et chaque locuteur arabe, chaque locuteur algérien en particulier, maîtrise une partie du continuum.

La naissance d'une variante intermédiaire permet un début de réconciliation de l'Algérien avec lui-même, avec sa langue et sa culture. Aujourd'hui, la frontière qui séparait les espaces d'emploi du dialectal et du classique tend à devenir moins nette, moins franche. On assiste à un effacement progressif de cette limite avec l'introduction de certains éléments (lexicaux essentiellement) de l'arabe classique dans les foyers et l'acceptation de certains éléments du dialectal à l'école ou dans les situations formelles. Ainsi, la naissance d'un code intermédiaire peut être considéré comme un fait éminemment positif.

La reconnaissance d'une variante supplémentaire dans le paysage linguistique, dans l'éventail des codes se partageant la réalité algérienne, se traduit dans l'expression collective. La variante intermédiaire tend aussi à réaliser l'unité politique nationale compromise quelquefois.

Un constat établi depuis longtemps consistait à dire que si les relations entre le sommet culturel, politique et administratif, et la base populaire sont souvent exposés à l'incompréhension, la cause en est, entre autres raisons, la grande différence linguistique qui sépare les deux parties. Aussi, cette forme intermédiaire pourrait contribuer à rompre la situation d'incommunicabilité qui existe quelquefois entre les dirigeants et le peuple, entre les artistes et leur public pour ne citer que ces deux situations.

Pour ces raisons, une politique de promotion de cette variante médiane, d'accélération de cette convergence des deux variantes, doit être adoptée en vue d'une normalisation et d'une codification.

Références Bibliographiques

1. Charles A. Ferguson, "Diglossia", in *word* 15, (1959), p. 325-340.
2. Abou Selim, "Le bilinguisme arabe" / français au Liban, Ed. El Machrik, p.251.
3. Roth A., "Le théâtre algérien", p.44, Ed. Maspero (1967).
4. Roth A., idem, p. 45.
5. Kremnitz G., "Du bilinguisme au conflit linguistique", in revue *Langage*, N°61.
6. Bachtarzi M., *Mémoires*, SNED (1968).
7. Lafont R., "Un problème de culpabilité sociologique: la diglossie franco-occitane", in revue *langue française*, N°9, 1971, p. 93-99. □